

Décision

Générale

colonial

Décision n° 73-440/SG/FP portant titularisation de moniteurs d'agriculture du corps territorial des Services de l'Agriculture et de l'Elevage .

n° 73-440/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
14 mars 1973

Numéro JO
n° 6 du 25/03/1973

Date du numéro
25 mars 1973

TEXTE INTÉGRAL

Les moniteurs d'agriculture stagiaires du corps territorial des services d'agriculture et de l'Elevage ci-après désignés, sont, pour compter du 1er février 1973, titularisés dans leur fonction et nommés moniteurs d'agriculture de 3e classe, 1er échelon (indice 235) : — Ahmed Ali Bouh, avec ancienneté conservée un an; — Nouh Ali Waiss, avec ancienneté conservée unan.